



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Coulongé ESI Nantes Marsauderies



Mail : cgt.disi-ouest@dgfip.finances.gouv.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire CTL de la DiSI Ouest du 19 septembre 2017

La CGT participe au comité technique de ce jour, après avoir boycotté la première convocation, comme l'ensemble des organisations syndicales représentatives à la DiSI Ouest. La CGT ne peut pas accepter de voir divisés par deux les droits attribués aux élu.e.s des personnels pour la préparation et le compte rendu de cette instance. Ces droits sont nécessaires pour échanger avec nos collègues, en amont comme en aval de la réunion.

Le comité technique de ce jour porte principalement sur l'adoption du règlement intérieur du nouvel ESI nantais.

Faut-il rappeler une nouvelle fois l'opposition de la CGT à cette opération présentée comme une fusion purement technique, mais qui conduira inmanquablement, sous couvert de « synergies », à des mouvements de services et de personnels, et très probablement à des regroupements physiques voire à des changements de missions dans les prochaines années.

D'ores et déjà, nous assistons à un éloignement de l'encadrement supérieur de l'ESI réparti sur deux bâtiments, et surtout à la disparition d'un service physique de ressources humaines de proximité sur le site de Marsauderies. Au vu de la taille du site, il semble pourtant essentiel à la CGT que les collègues disposent d'un interlocuteur sur place, notamment pour régulariser les anomalies dans Agora.

C'est donc pour cette raison que la CGT s'exprimera contre le règlement intérieur proposé.

Soulignons que le règlement intérieur ne règle pas le problème des compensations (ou plutôt de l'absence de compensations) en cas de déplacements longs sur la journée, dans l'attente – depuis des années – d'avancées au plan national.

Il ne réglera pas non plus le fait que les non-remplacements des départs des collègues conduit à une augmentation de la charge de travail dans les services, ainsi qu'à celle de la fréquence des astreintes, notamment au PTS où des collègues sont déjà touchés 7 semaines par an.

Comme on vient de le dire, de nombreux départs ne sont pas remplacés, laissant la place à des bureaux vides, notamment à Marsauderies, et la CGT souhaiterait savoir quelle suite sera donnée à la demande récurrente de la CID 44 de disposer de locaux à la lumière du jour pour la préparation du matériel informatique des collègues sur ce site.

Enfin, ces suppressions d'emplois s'ajoutent pour les fonctionnaires avec le gel du point d'indice, l'augmentation de la CSG, les menaces sur les CHS-CT, les attaques contre le régime indemnitaire, pour ne citer que quelques mesures. C'est pourquoi la CGT Finances Publiques est pleinement partie prenante du mouvement social en cours contre les mesures prises par le gouvernement à l'encontre du monde du travail et des classes populaires, et pour une politique redistributrice, permettant la croissance et les créations d'emplois.